

AFPS Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif

Être capable d'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident, rendre le secouriste du travail plus conscient des conséquences de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif et faire ainsi progresser la prévention dans son entreprise

Pré requis

Aucun

Public

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, commerce et services

Durée

Formation d'une durée de 12 heures, auxquelles il convient d'ajouter en tant que besoin le temps pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise

Nombre de participants

Cette formation s'adresse à un groupe de **4 à 10 salariés** sur site ou externalisée

Contenu

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Etre capable de réaliser une protection adaptée
- Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives

Évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un certificat de SST (INRS) valable 24 mois

La réglementation en vigueur (détail des textes en fin de catalogue)

Art. R4224-15, Art. R4224-16 du Code du Travail

